

Municipalité d'Egan-Sud
AVIS PUBLIC

Dépôt du rapport des auditeurs et du rapport financier 2025

Avis public est par la présente donné par la soussignée, greffière-trésorière de la susdite municipalité, qu'en vertu de l'article 967 du Code Municipal, l'Auditeur de la municipalité procédera au dépôt du rapport des auditeurs et du rapport financier pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2025, à la séance extraordinaire du Conseil, Mardi le 30 juin 2026 à 18h30, à la salle du conseil, au 95 route 105, Egan-Sud, Québec

Donné à Egan-Sud ce 18 juin 2026



Mélanie Lapointe
Directrice générale
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie que j'ai affiché une (1) copie à l'endroit désigné par le conseil entre 14h00 et 16h30, le 18 juin 2026

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 18 juin 2026.



Mélanie Lapointe
Directrice générale
Greffière-trésorière